

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module interprofessionnel** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.Intpro.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master							
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé		<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne						
<input type="checkbox"/> Autres								

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	--

Volées :
PT 2023, EE 2022, TP 2022

Semaines 40 à 48
Jeudi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

7. **Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier, décrire et analyser les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques de leur profession ou métier (1^{er} niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des professions ou métiers du travail social avec lesquels ils et elles sont en interaction (2^{ème} niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des autres professions ou métiers avec lesquels ils et elles sont en interaction (3^{ème} niveau) ;
- Faire ressortir les similitudes, différences et complémentarités possibles entre les différentes professions ou métiers en interaction (4^{ème} niveau) ;
- Proposer une intervention avec et/ou pour les publics concernés mettant en œuvre des synergies dans l'action pour articuler savoirs, méthodes, techniques et outils des différents métiers ou professions en interaction (5^{ème} niveau).

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Le module s'adresse aux étudiant·es des trois options (service social, animation socioculturelle et éducation sociale, ci-après AS-ASC-ES) et aborde des contenus spécifiques sous l'angle de l'interprofessionnalité au sens large. Les étudiant·es seront amené·es à travailler en groupes mixtes (AS-ASC-ES) sur des situations cliniques professionnelles qui requièrent de l'interprofessionnalité.

Formes d'enseignement et modalités pédagogiques

Les formes d'enseignement articulent des modalités pédagogiques variées : des cours ex-cathedra, des études de cas par groupes mixtes et des travaux pratiques en groupes.

Les étudiant·es seront accompagné·es tout au long du module par des enseignant·es de la HETSL et des professionnel·les de terrain. En complémentarité au module, une journée en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagne la poursuite de l'élaboration du portfolio.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module consiste essentiellement en une présentation orale de groupe mixte (AS-ASC-ES) devant un jury composé d'enseignant·es et de professionnel·les des trois métiers du travail social qui auront accompagné les étudiant·es durant le semestre.

Cette évaluation se construit en deux étapes :

1. Réalisation d'un support de présentation écrit en réponse aux différentes questions adressées dans la vignette attribuée au groupe, suivant les consignes de validation, à rendre le **jeudi 8 janvier 2026 (semaine 2)**
2. Présentation orale du travail de groupe, les **jeudi 15 janvier ou vendredi 16 janvier 2026 (semaine 3)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit une **présentation orale individuelle**, construite en deux étapes: (1) réalisation d'un support de présentation écrit en réponse aux différentes questions adressées dans la vignette attribuée au groupe (la même vignette que pour la première session d'examen en y intégrant les remarques du jury) à rendre le **jeudi 12 mars 2026 (semaine 11)** et (2) présentation orale individuelle le **jeudi 19 mars 2026 (semaine 12)**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Dans le cadre de ce module, AUCUNE RESTRICTION n'est instituée quant à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) générative aussi bien pour les intervenant·es (internes et vacataires) que pour les étudiant·es. Par ailleurs, cette utilisation ne fera l'objet d'aucune pénalité, quel que ce soit l'usage qui en est fait dans le cadre des évaluations. Toutefois, par souci de probité intellectuelle, et sur base de confiance réciproque, il est recommandé que les étudiant·es qui recourent à l'IA dans leurs travaux annoncent l'outil utilisé (ChatGPT, Deepl, Quillbot, etc.) et les raisons de son utilisation (corrections, explications, reformulations, traductions, ou autres à préciser).

9 Bibliographie

Couturier, Y. & Chery, J. M. (2024, 25 mars). L'interdisciplinarité, évolution incontournable. *Reiso*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/12226-l-interdisciplinarite-evolution-incontournable>

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Hatano-Chalvidan, M. (2016). Interdisciplinarité et interprofessionnalité : proximité sémantique coïncidente ou construction d'un nouveau modèle d'activité ? *Forum*, 148, 8-16. <https://doi.org/10.3917/forum.148.0008>

Konan, N. P. (2018). L'interdisciplinarité au service de la protection de l'adulte : point de vue des acteurs et actrices concerné·e·s. *Revue suisse de travail social*, 23, 76-95. <https://doi.org/10.5169/seals-832430>

Konan, N., Beuret, B., Gyuriga Perez, T. & Csupor, I. (2024, 18 avril). Stimuler l'interprofessionnalité avec la formation. *Reiso*, <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/12338-stimuler-l-interprofessionnalite-avec-la-formation>

Les supports de cours ainsi que d'autres textes éventuels seront disponibles sur la page Moodle du module.

Nom de la ou du responsable de module *

N'Dri Paul KONAN, Michael NADOT et Tania SIMOES.

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Comprendre l'enfant dans son environnement social

Code	Type de formation *				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T.TS.SO359.MAP751.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé		<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne						
<input type="checkbox"/> Autres								

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiantes seront capables de/d' :

- Analyser une situation en mobilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant et sur la compréhension que les enfants ont du monde qui les entoure.
- Rendre compte de leurs observations et les analyser.
- Mener des entretiens avec les enfants et les analyser.
- Tenir compte du point de vue de l'enfant dans les actions ou projets d'intervention qu'elles ou ils seront amenés à développer.
- Analyser leur posture professionnelle dans leurs relations aux enfants.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant·es s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance et l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire. Elles et ils auront l'occasion d'élaborer un projet de documentation.

Les contenus seront abordés selon 3 thématiques principales :

- Les relations sociales entre pairs dans une collectivité d'enfants ;
- La compréhension du monde social par l'enfant ;
- Les sphères de socialisation de l'enfant.

Les modalités pédagogiques alternent des cours magistraux, un soutien méthodologique et des exercices sur le terrain. Si l'utilisation de l'IA ne sera généralement pas utilisée dans la conception des cours magistraux et le suivi méthodologique, elle ne sera pas interdite. Dans tous les cas, la mobilisation des outils proposés par l'IA sera dûment mentionnée selon les règles en vigueur à la HES-SO. Elle fera l'objet d'un contrat entre la responsable du module et les étudiant·es en début de module.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain, des séminaires et du forum prévu les 6 et 7 octobre, est obligatoire.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Sur la base d'un travail d'enquête de terrain en petits groupes, l'évaluation se subdivise en deux parties :

- Un travail écrit de groupe basé sur le premier terrain (observations ou entretiens) à restituer au plus tard le **lundi 5 janvier 2026 (semaine 2)** ;
- Une présentation orale de groupe portant sur le second terrain qui aura lieu le **lundi 12 janvier 2026 (semaine 3)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit la remise d'un travail de validation écrit à remettre au plus tard le **lundi 23 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

9 Bibliographie

Bibliographie :

Cartron, A. & Winnykamen, F. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant : Genèse, développement, fonctions*. Armand Colin.

Danic, I., David, O. & Depeau, S. (Dir.). (2010). *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Presses universitaires de Rennes.

Dortier, J.-F. (2005). Quand l'enfant acquiert « la théorie de l'esprit ». *Sciences Humaines*, 164, 49-51.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Galardinini, A. L., Giovannini, D., Iozzelli, S., Mastio, A., Contini, M. L. & Rayna, S. (2020). *Pistoia : une culture de la petite enfance*. Erès.

Lignier, W. & Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*. Seuil.

Titre des recherches :

Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)

Nom de la ou du responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Etudes genre et travail social

Code	Type de formation *				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T.TS.SO359.MAP752.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres				
Niveau	Caractéristique		Type de module			Organisation temporelle				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		<input checked="" type="checkbox"/> module principal			<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre				
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement			<input type="checkbox"/> module lié au module principal			<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres				
<input type="checkbox"/> module avancé			<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire			<input type="checkbox"/> semestre de printemps				
<input type="checkbox"/> module spécialisé						<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne				
<input type="checkbox"/> Autres										

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiantes seront capables de/d' :

- Mobiliser des connaissances en études genre dans différentes thématiques intéressant le travail social ;
- Se situer par rapport à différentes problématiques sociales relatives aux questions de genre telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social ;
- Mener une enquête par entretiens auprès de personnes impliquées dans des associations ou institutions engagées dans des pratiques innovantes sur le plan du genre afin de comprendre et d'analyser leurs motivations et leurs outils de travail ;
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction des discriminations de genre.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20^e siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles ainsi que par les impensés de chaque époque. Le travail social se transforme donc en fonction des différents questionnements qui circulent dans un contexte social et historique donné. Ce sont à ces transformations, et plus spécifiquement aux motivations et aux modalités d'engagement liées aux questions féministes/de genre dans des formes renouvelées du travail social que ce module s'intéresse.

Ce module propose d'explorer et de réfléchir à différentes connaissances en études genre qui orientent le travail social contemporain. Pour ce faire, il propose quatre modalités pédagogiques :

1. Des cours sont donnés par des spécialistes en études genre portant sur des thématiques spécifiques telles que la sexualité, le droit, le travail, etc. Un cours sur l'histoire du féminisme en Suisse permettra également de contextualiser les problématiques de genre telles qu'elles sont apparues dans le débat public et politique depuis plus d'un siècle.
2. Des cours-ateliers destinés à interroger les relations de pouvoir.
3. Des institutions et associations engagées dans des pratiques innovantes motivées par des problématiques de genre viendront se présenter.
4. Les étudiant·es se saisiront d'une problématique contemporaine en études genre pour conduire une enquête de terrain auprès de personnes travaillant dans une association/institution du TS proposant des pratiques féministes innovantes ; via des entretiens, il s'agira de comprendre, de décrire et d'analyser leurs motivations et leurs actions ; les résultats de ces enquêtes seront présentés dans le cadre d'un colloque en fin de module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation comprend :

- Une présentation orale de groupe de l'enquête lors du colloque de fin de module soit le **lundi 1er et mardi 2 décembre 2025 (semaine 49)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 23mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de présentation ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

Les références bibliographiques sont présentées par chaque enseignant-e dans le cadre d'un dossier qui sera mis sur moodle avant le début des cours.

Nom de la ou du responsable de module *

MARTIN Hélène

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Le développement de l'innovation en travail social

Code	Type de formation *					
T.TS.SO359.MAP753.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle		
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal		<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre		
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal		<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres		
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire		<input type="checkbox"/> semestre de printemps		
<input type="checkbox"/> module spécialisé				<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne		
				<input type="checkbox"/> Autres		

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Gérer des projets.
- Travailler en équipe en situation complexe.
- Aider à développer l'agilité institutionnelle.
- Développer de la créativité en situation institutionnelle.
- Mettre en œuvre une méthode de travail participative visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle.
- Autonomie et capacité décisionnelle.
- Soutenir les dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices diverses.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Comment et pourquoi soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment favoriser la participation des personnes bénéficiaires qui est le moteur de l'innovation en travail social ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21^{ème} siècle le moteur « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adoptée le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce module d'approfondissement propose une pédagogie qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former au développement de l'innovation en travail en social sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant·es seront placé·es en situation professionnalisante au sein de différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant·es conjointement avec les professionnel·les du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant·es un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ».

L'innovation en travail social est avant tout le résultat d'une méthode au sens large, et ce sont les étudiant·es qui seront les mieux placé·es pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce module d'approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie inversée :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant·es et leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant·es formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair·es.

Finalement, ce module d'approfondissement inaugure une forme de *living lab* ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

Modalités pédagogiques

Des « Cellules d'immersion » accompagneront les étudiant·es réuni·es en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les Cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel·les, de professionnel·les/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires. Les bénéficiaires participent à l'encadrement de l'expérimentation des étudiant·es au sein des « Cellules d'immersion », en tant qu'« expert·es d'usage » et sont rémunéré·es par le CSP à cet effet.

Les Cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent au début du MAP, pour que les étudiant·es s'inscrivent dans les groupes, par rapport aux enjeux présentés et à leurs centres d'intérêt.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant·es se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Présentation orale de groupe, suivie d'un travail écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

- La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 12 janvier 2026 (semaine 03)**
- Le travail écrit de groupe est à remettre au plus tard le **lundi 02 février 2026 (semaine 06)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 23 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

La présence est obligatoire lors de toutes les séquences du module :

- Cours ;
- Immersion de terrain ;
- Ateliers de suivi de projet.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en début de module.

Nom de la ou du responsable de module *

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux

Code T.TS.SO359.MAP754.25 **Type de formation ***
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 12 ECTS **Langue(s)**
 français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, urgence sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant-es une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques actuels et une

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle.

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d' :

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs ou actrices des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui président à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel·les.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées par des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- les normes qui traversent les politiques sociales (travail, emploi, modèles familiaux, âge, citoyenneté, inconditionalité, etc.) ;
- les acteurs et actrices qui pensent, conçoivent, appliquent et transforment les politiques sociale et leurs dispositifs (politiques, professionnel·les, publics, etc.) ;
- les enjeux pour ces personnes et institutions inscrites dans des tensions, débats, controverses.

Dans ce module, les étudiant·es seront amené·es à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un dispositif de politique sociale, des normes présentées en cours et deux acteurs et actrices du terrain concernées (parmi les différents types proposés) – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel·les.

Les enseignements de ce module combineront des cours théoriques, thématiques et méthodologiques, ainsi que du suivi pour les travaux de groupes et du travail de terrain encadré. Des interventions externes d'acteurs et actrices du terrain sont également prévues. Les acteurs et actrices concernées occuperont une place centrale dans le module. Usagères et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, associations, etc.; les étudiant·es auront l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer. Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités (cours, ateliers, tutorats, etc.).

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail se déclinera en deux étapes obligatoires :

- Une présentation orale de groupe (évaluation formative) le **lundi 24 novembre 2025** (semaine 48) ;
- Un travail écrit de groupe (évaluation sommative) à rendre pour le **vendredi 19 décembre 2025** (semaine 51).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 2 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits réalisés en sous-groupe ou individuellement. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise du contenu et des concepts tels qu'ils ont été apportés, définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur·ice.

9 Bibliographie

Bibliographie :

Une bibliographie sera mise à disposition des étudiant·es tout au long du module et les lectures de base seront travaillées en cours.

Titre des recherches :

Plusieurs recherches menées par l'équipe enseignante seront présentées et mobilisées tout au long du module.

Henchoz, C. (2025-2029). Your health or your money ? A national mixed method study of health money management in low-income families. Financé par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS) – projet Santé et bien-être.

Rosenstein, E. (2023-2026). Fit for Crisis ? Social Policy in Times of COVID-19 : a Longitudinal Mixed-Method Approach. Financé par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS), PNR 80 « Covid-19 et société ».

Togni, C., Lanfranconi, L.-M. (2024-2028). Gender Equality in Social Assistance ? Transforming Norms and Practices at a Client, Frontline, Organizational and Policy Level in Different Regions of Switzerland. Financé par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS) – Division I.

Nom de la ou du responsable de module *

FRANZ Lucile et ROSENSTEIN Émilie

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Protection de l'enfance et soutien aux familles

Code T.TS.SO359.MAP756.25 **Type de formation ***
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 12 ECTS **Langue(s)**
 français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Mobiliser les cadres juridiques et institutionnels ainsi que les principes fondamentaux qui encadrent le champ de la protection de l'enfance ;
- Analyser, dans toute sa complexité, une situation de protection de l'enfant, en mobilisant les ressources théoriques et méthodologiques appropriées (évaluation des facteurs de mise en danger et des facteurs de protection de l'enfant) ;
- Poser les bases d'une stratégie d'intervention cohérente et pertinente, tenant compte du contexte d'aide contrainte, des ressources et des contraintes de l'environnement ;
- Identifier et développer les collaborations nécessaires à la mise en place du projet d'intervention ;
- Développer une posture réflexive et une pensée critique, contextualisée socialement, sur les enjeux normatifs et sociaux de l'aide et la protection de l'enfance.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les cours, ateliers ainsi que les interventions de professionnel·les du domaine de la protection de l'enfance s'articulent autour des principaux axes suivants : la prévention et la participation, la protection de l'enfant et le soutien à la famille, la collaboration interprofessionnelle et/ou le travail en réseau.

Seront développés et mis en lien les différents contextes institutionnels et cadres légaux d'intervention ; le dispositif de prévention primaire et secondaire ; les enjeux du signalement et l'évaluation de la mise en danger de l'enfant et de son environnement familial ; les dimensions liées à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations ; la construction du processus d'intervention dans un contexte d'aide contrainte; la mise en œuvre des actions socio-éducatives en milieu familial ou institutionnel, en travaillant quelques aspects en lien avec la thématique des loyautés ; les enjeux de collaboration avec les familles et ceux liés aux collaborations interprofessionnelles. Seront également abordés les champs de tension inhérents au champ de la protection de l'enfance, tels que protection de l'enfant et sa participation ou entre protection de l'enfant et réhabilitation des compétences parentales, etc. ; et par ailleurs, des éléments de sociologie liés à la « construction sociale de la réalité » permettront de renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive.

Formes d'enseignement

Ce module s'appuie sur les compétences et notions acquises lors de cours fondamentaux (en particulier F3, F5 et F6), de spécialisation (en particulier AS2, ES1, ES2 et ES3) et en formation pratique 1. Il alterne apports théoriques et mises en situation, complétées et nourries par de nombreuses interventions de professionnels et professionnelles du champ de la protection de l'enfance (judiciaire, institutionnel, services cantonaux, ...) et leurs échanges avec les étudiant·es. Dans toute la mesure du possible, une représentation des différents cantons romands est recherchée.

Ce module donne également l'occasion d'expérimenter de manière soutenue (7 journées) la mise en pratique d'entretiens de famille et/ou de réseaux. Un accent particulier est mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique.

Afin de favoriser une mise en pratique des concepts théoriques présentés et des enjeux abordés, **un important investissement personnel est requis** (exercices de mise en situation, lectures de contextes institutionnels et autres concepts en amont des cours, production de travaux personnels à réaliser pendant et en dehors des cours). La **présence aux cours et une participation active sont exigées tout au long du module**.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module sera organisée en deux parties cumulatives.

- La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives (intégration des contenus sous forme, par exemple de QCM, de lectures ou production de travaux).
- La deuxième se déroule sous la forme d'une analyse de situation qui porte sur la capacité des étudiant·es à analyser, problématiser et proposer les bases d'un projet d'intervention. Cet examen oral, soit en bi- ou en trinôme, se déroulera soit le lundi 12 ou le mardi 13 janvier 2026 (semaine 3).

Les modalités précises de ces évaluations ainsi que leurs échéances seront annoncées le 1^{er} jour du module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

Prérequis :

- Participation régulière aux enseignements du module
- Participation à l'ensemble des cours de la partie méthodologie et réalisation des travaux exigés

Les conditions spécifiques des prérequis seront précisées le 1^{er} jour du module et déposées sur la plateforme Moodle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'analyse d'une situation distribuée aléatoirement pour le **lundi 23 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

La bibliographie sera déposée sur la plateforme Moodle et complétée tout au long du module.

Nom de la ou du responsable de module *

DE MEYER Patricia

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Intitulé du module **Module d'approfondissement** **2025-2026**
1 **L'accompagnement des personnes âgées :
nouveau champ d'intervention du travail social**

Code T.TS.SO359.MAP757.25 **Type de formation ***
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 12 ECTS **Langue(s)**
 français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

Dans le cadre de ce module, et spécifiquement par rapport au travail avec les personnes âgées, ce module vise à approfondir les compétences suivantes :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action ;
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés ;
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action ;
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international ;
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés ;
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

- Stimuler la réflexion des étudiant·es sur leur posture de futurs travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées ;
- Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit dans les quartiers, à domicile, en habitat alternatif, en institution (EMS) ou structures intermédiaires.

Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d' :

- Évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- Mobiliser un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- Appréhender les interventions sociales et leurs acteurs et les politiques publiques dans le domaine de la vieillesse.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Vieillesse et vieillissement sous l'angle sociologique et du travail social ; connaissance des différentes institutions et administrations en charge de la vieillesse ; spécificités du travail social avec les personnes âgées ; outils et postures d'intervention avec les personnes âgées.

Ce module offre l'occasion d'échanges avec des professionnel·les et des personnes âgées, et amener à une réflexion sur le métier de travailleur social et travailleuse sociale face à ce public.

L'enseignement est structuré autour de cours (donnés tant par des intervenant·es internes à l'école qu'externes), d'interventions de professionnel·les, de lectures, de rencontres avec les publics concernés, ainsi que sur l'analyse d'interventions professionnelles et la participation à une demi-journée de colloque avec des personnes âgées et des professionnel·les.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation prendra la forme d'un contrôle continu avec deux étapes dans le cours du semestre :

Étape 1 : Une préparation et animation, en groupe, d'une rencontre avec des personnes âgées durant le module ;

Étape 2 : Une analyse, en groupe, de pratiques/postures professionnelles sera restituée sous la forme d'une présentation orale de groupe le **mardi 2 décembre 2025** (semaine 49) et sous la forme d'un travail écrit de groupe à rendre pour le **mardi 16 décembre 2025** (semaine 51).

La réalisation des deux activités est une condition pour la validation du module, mais seule l'étape 2 (l'analyse d'une intervention professionnelle et sa restitution tant par oral que par écrit) fera l'objet d'une notation.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant, sur la base d'une question transmise par les enseignant·es, un travail écrit individuel, à remettre pour le **mardi 10 mars 2026 (semaine 11)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

En cas d'usage d'IA dans la réalisation du travail final demandé dans le cadre de ce module, cet usage devra être judicieux, critique et raisonné et annoncé explicitement. La pertinence de la production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Bibliographie :

- Caradec V., Mallon, I. et Hummel, C. (2014). *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*. PUR.
- Höpflinger, F., Hugentobler, V. et Spini, D. (Eds) (2019). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité*, Seismo.
- Hugentobler, V. (2024). *Vieillir et habiter autrement*. Éditions HETSL
- Hugentobler, V. et Dallera, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Vieillesse et classes sociales* (pp. 193-220). Peter Lang.
- Hugentobler, V. (2011). Des "vieux" ni pauvres, ni malades ? *Actualité Sociale*, 34, 13-14.
- Lambelet, A. (2022). Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution. HETSL « Les outils ».
- Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG*. Antipodes, coll. "Le livre politique - CRAPUL".
- Maggiore, C. & Bickel, J.-F. (2019) *Avez-vous dit « âgisme » ?!* PSinfo.no. 3, 6-7
- Raymond, E. et Grenier, A. (2016). La participation sociale des aînés ayant des incapacités : un photoroman pour passer de la marge à l'inclusion. *Service social*, 62 (2), 131-149.
- Repetti, M., & Fassa-Recrosio, F. (2024). *Vieillir en Suisse : du privé au politique*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Van der Linden, M. et Juillerat Van der Linden, A.-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Mardaga.

Titre des recherches :

- Hugentobler V. (2025-2029). Travailler après l'âge légal de la retraite. Une comparaison Belgique – Suisse. Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)
- Hugentobler V. (2021-2025). Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées (7323) Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)
- Lambelet, A. et Malbois, F. (2022-2025). Enquêter sur le sens caché des conduites. Une ethnographie de la connaissance ordinaire de la démence dans les institutions de soin de longue durée (7404) . Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)

Nom de la ou du responsable de module *

HUGENTOBLE Valérie et LAMBELET Alexandre

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Variations de l'engagement personnel
et professionnel dans le travail social

Code	Type de formation *				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T.TS.SO359.MAP758.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé		<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne						
<input type="checkbox"/> Autres								

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français
Volées : PT 2023, EE 2023, TP 2021	
Semaines 39 à 49 Lundi et mardi	

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

Au terme du module, l'étudiant·e sera capable de/d' :

- Expliciter l'importance de la réflexivité dans le quotidien des professionnel·les.
- Expliciter l'impact du contexte sur l'engagement personnel et professionnel.
- Interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un·e professionnel·le), à partir des différents concepts présentés dans le module.
- Produire une compréhension élaborée, structurée et personnelle de son propre engagement.

L'étudiant·e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte, expérience, émotions et savoirs, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes concernant autrui et soi-même. Cette élaboration d'une compréhension de l'engagement personnel et professionnel sera étroitement liée à la compréhension des problématiques à l'œuvre dans le champ professionnel.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Comment se créent les équilibres (plaisir au travail) et les déséquilibres (souffrance au travail) dans l'activité professionnelle ? Cette question est abordée à travers la part de nous-mêmes que nous engageons dans l'accomplissement de notre travail afin d'assumer les valeurs que nous avons choisies pour donner un sens à notre existence.

Comment s'articulent l'engagement personnel et l'engagement professionnel ? Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un en lien avec l'autre ?

L'engagement est le résultat de la relation qu'un individu entretient avec un contexte. Quels sont les ressorts d'une relation « heureuse » ou « malheureuse » avec son contexte de travail (collègues, hiérarchie, usager·ères, mission, règlements, etc.) ? Comprendre les dynamiques à l'œuvre est une condition si l'on souhaite pouvoir les transformer.

Les professionnel·les travaillent en forte proximité avec les personnes accompagnées et sont personnellement touché·es par les situations de vie rencontrées : la relation humaine au cœur du travail social les mobilise alors dans leur subjectivité et leur sphère personnelle. Ces éléments contextuels et émotionnels créent un engagement personnel plus ou moins volontaire, plus ou moins maîtrisé, et qui peut se confondre aux risques et périls du travailleur ou de la travailleuse sociale avec son engagement professionnel.

Le module explore les différents modes d'engagement en fonction des contextes, des ressources, des histoires et des intérêts personnels. Il étudie les ressorts qui sous-tendent l'engagement et la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se croisent.

Les étudiant·es seront préparé·es à mener en duos des entretiens avec des professionnel·les au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Le suivi et l'analyse de ces entretiens en ateliers préparera le travail d'évaluation du module. Les étudiant·es pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile de l'activité, l'engagement, qui évolue et varie tout au long d'une carrière professionnelle. Ils et elles pourront mieux anticiper les enjeux et les dynamiques, en se basant sur les expériences des professionnel·les interviewé·es et en réfléchissant à leurs propres postures. Le principal enjeu de ce module se situe ainsi dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

La question de l'épuisement professionnel sera brièvement abordée en tant que telle, et explicitement incluse par exemple dans des cours sur les émotions et la confiance en soi. Cette problématique de la souffrance et du plaisir au travail est transversale au module.

Nous chercherons également à partir de la pratique clownesque à éprouver et comprendre comment le corps et le langage non-verbal permettent de dépasser certaines limites de l'engagement,

Les étudiant·es participeront parallèlement à un séminaire de travail encadré, qui souhaite leur permettre d'appréhender efficacement la compréhension et la gestion de l'équilibre entre leur propre engagement professionnel et personnel. Les travaux de ce séminaire porteront sur une situation personnelle d'engagement professionnel problématique à analyser à partir de son récit. Les étudiant·es devront ensuite produire une conception de leur propre modèle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

6 Modalités d'évaluation et de validation ***Actes d'évaluation faisant l'objet d'une note :**

- Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien le **mardi 13 janvier 2026 (semaine 03)**
- Travail écrit final (en duo) de l'analyse de l'entretien à remettre au plus tard le **mercredi 28 janvier 2026 (semaine 05)**
- Participation active à tous les enseignements du module (vaut 10% de la note finale).

Actes d'évaluations obligatoires, mais ne faisant pas l'objet d'une note :

- Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un·e professionnel·le.
- Production de son propre modèle d'engagement.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 23 mars 2026 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Les modalités pédagogiques offrent un accompagnement continu, dès le début et jusqu'au terme du module, de tous les éléments nécessaires à la réussite du module. C'est donc l'engagement global dans tous les actes du module qui amène à sa validation.

Pour le rapport final écrit faisant l'objet d'évaluation, les étudiant-es peuvent utiliser des outils d'IA à fin de :

- Corrections (orthographiques)
- Reformulations (syntaxe)
- Explications (concepts)
- Inspirations (idées)
- Citations (copier-coller)

Cette utilisation doit obligatoirement être annoncée dans le texte.

9 **Bibliographie**

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.
- Clot, Y. (2006). *La fonction psychologique du travail*. Presses universitaires de France.

La bibliographie sera mise à disposition en début de module.

Nom de la ou du responsable de module *

FRUND Robert

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2025-2026**
Migration et travail social

Code	Type de formation *				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T.TS.SO359.MAP759.25	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module	lié <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif	<input type="checkbox"/> semestre de printemps					
<input type="checkbox"/> module spécialisé		ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne		<input type="checkbox"/> Autres			

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langue(s)**
12 ECTS français

Volées :
PT 2023, EE 2023, TP 2021

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant·es sont capables de/d' :

- maîtriser et mobiliser des connaissances en lien avec les migrations internationales et plus particulièrement sur les manières d'expliquer les migrations internationales ;
- connaître et mobiliser le cadre politique en Suisse, la diversité de la population migrante, les personnes issues de la migration et le marché du travail, l'intégration, le travail social avec des publics migrants et d'autres thématiques.
- prendre connaissance des manières de travailler avec les populations migrantes dans différentes institutions.
- expérimenter le développement et la mise en place d'une activité de création collective en lien avec la population migrante.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Le MAP est organisé autour de journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, la migration et le travail social, ainsi qu'une séance sur une thématique suggérée par les étudiant·es du module. Des séances

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

seront encore dédiées à la méthodologie (le processus de recherche, la récolte de données par l'observation, l'entretien, l'éthique, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet de création collective.

Le projet de création collective conjuguera recherche et de création collective et sera en lien avec la population migrante.

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

1. Des séances collectives, menées par des enseignant·es et des intervenant·es externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données.
2. Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
3. Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une création collective autour de la migration.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation du module repose sur trois éléments :

- 1) Une auto-évaluation, au moyen d'une grille préétablie, de la participation et de l'investissement pour la préparation individuelle de l'activité de création collective à rendre au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 (semaine 50)**. Cette activité sera évaluée comme acquis / non acquis.
- 2) Un travail de validation écrit individuel (et lié partiellement à la présentation orale) à rendre au plus tard le **mardi 16 décembre 2025 (semaine 51)**. Ce travail sera évalué au moyen d'une grille d'évaluation.
- 3) Une présentation orale de groupe qui aura lieu soit le **lundi 12 janvier 2026 (semaine 3)**. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit se présenter à une épreuve orale le lundi 16 mars 2026 (semaine 12) en individuel.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux en groupe ou en individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

Piguet, E. (2017). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (4e édition). Presses polytechniques romandes – Collection « Le Savoir Suisse ».

Piguet, E. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161. <https://doi.org/10.4000/remi.6571>

Ossipow, L., Csupor, I., & Lambelet, A. (2006). Lieux et objets d'assistance : mises en scène dans cinq Centres d'action sociale et de santé (CASS). *Ethnographie*, 9. <https://www.ethnographiques.org/2006/Ossipow-et-al>

Righard, E., & Boccagni, P. (2015). Mapping the theoretical foundations of the social work–migration nexus. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 13(3), 229-244, <https://doi.org/10.1080/15562948.2015.1035473>

Nom de la ou du responsable de module *

CIOBANU Oana

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Crédits libres	2023-2024
	Code T.TS.SO359.CL.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 3 ECTS PT 2023, EE 2023 et TP 2023	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module. Objectifs : - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e professionnel-le du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.		
5	Contenu et formes d'enseignement * Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures : - Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETS, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc. - Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETS. - Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré. Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.		

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant·e·s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

Au plus tard :

- Les étudiant·e·s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant·e·s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 1er décembre 2026**.
- Pour les étudiant·e·s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 7 décembre 2027**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant·e doit réaliser le module Crédits libres selon les indications de l'enseignant·e responsable du suivi au plus tard 3 semaines avant la fin du semestre suivant.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant·e sera tenu·e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

9 Bibliographie

10 Enseignant·e·s

Responsable de module *

MELLINA Joël

Descriptif validé le *

15 juin 2023
modifié le 17 décembre 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 2 (FP2) – Plein temps** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.FP2PT.25	Type de formation *				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master						
Niveau	Caractéristique		Type de module		Organisation temporelle			
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		<input checked="" type="checkbox"/> module principal		<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre			
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement			<input type="checkbox"/> module lié au module principal		<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres			
<input type="checkbox"/> module avancé			<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire		<input type="checkbox"/> semestre de printemps			
<input type="checkbox"/> module spécialisé					<input type="checkbox"/> semestre d'automne			
					<input checked="" type="checkbox"/> Autres			

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
27 crédits ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volée PT 2023

Semestres 4 à 6

Sem. 4 : Printemps 2025 (préparation à la formation pratique 2 (FP2))

Sem. 5 : Automne 2025 (préparation et recherche de place de FP2)

Sem. 6 : Printemps 2026 (période de FP2)

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

- Trouver une place de FP2 dans l'option choisie en respectant les règles de recherche figurant dans le document "règles relatives à la recherche de place de formation pratique" dans le délai imparti.
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées.
- Réactiver le·la superviseur·e avant le début de de la période de formation pratique

L'ensemble des échéances sont communiquées en début de recherche de place de FP2 et mises à disposition des étudiant·es sur la plateforme Moodle FP. Elles font référence pour l'ensemble du processus de recherche de place et de la formation pratique.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 2 sera refusé et l'étudiant·e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre de printemps 2026. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre de printemps 2027.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 2, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres.
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel·les du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés au sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" :

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle ainsi que le contexte structurel dans lequel elle se situe. Saisir les dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnelle.
- Évaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.
- Développer la capacité d'analyse et d'élaboration en collectif par analogie à une équipe professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·e·s qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP) ;

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de FP2 :

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

- Analyse de la pratique. Travail en atelier à partir de situations extraites de la pratique professionnelle (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Éducatives - GEASE)

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de supervision pédagogique individuelle afin d'accompagner le processus de formation pratique.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie « intégration » est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie « intégration » soit acquise, (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant·e ait accompli le processus de supervision.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique
- **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1^{er} jour de formation pratique).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de la HETSLSi le ou la responsable de suivi demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendu au plus tard le dernier jour du semestre (sont exceptés les cas de parcours particuliers formellement validés par la doyenne cursus). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être accepté.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

Exigences de validation pour la partie "intégration" :

- Présentations écrites et orales d'une situation extraite de la pratique professionnelle
- Respect des délais de restitution des documents
- Présence obligatoire et participation active

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail compensatoire. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »). En cas de travail complémentaire dû à une absence, restitution du complément dans les délais impartis.

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique et remis l'attestation qui certifie sa réalisation.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique ne seront pas validées.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F au module de formation pratique 2, répétition du module FP2 dans une temporalité définie par le vice-décanat cursus d'entente avec le·la responsable de module.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Bases règlementaires :

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-nts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, <https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats>) fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA :

Les modalités d'utilisation autorisée de l'intelligence artificielle générative (IA) seront communiquées ultérieurement.

9 **Bibliographie**

- Beausejour, D. (2002). Créer un contexte de coopération client-intervenant. L'approche systémique en travail social [dossier]. *Les cahiers de l'Actif*, 308-309, 75-84.
- Chouinard, I. & Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 176-182.
- Focant, P. Mienee, J.-F. (2016). L'éthique entre altruisme et utopie ou la question relative « au bon, au vrai, au juste ». *Le Sociographe*, 54, 1-9.
- Lamy, M. (2001). Propos sur le G.E.A.S.E. *Expliciter*, 43.
- Sanson, K. (2006). Pluridisciplinarité : intérêt et conditions d'un travail de partenariat. *Le journal des psychologues*, 242, 24-2.

Nom de la ou du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

12 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle